



Chères habitantes,
Chers habitants,

Comme vous le savez, les quatre premiers arrondissements de la capitale vont se regrouper en 2020, afin de former un unique secteur qui fera coïncider représentation politique et organisation administrative. Cette transformation s'inscrit dans la réforme du statut de Paris votée par l'Assemblée Nationale en février 2017, qui vise à doter notre ville de moyens accrus pour faire face aux enjeux métropolitains, rendre plus efficace l'action municipale et renforcer notre démocratie.

Lors des prochaines élections municipales d'avril 2020, les habitants des quatre arrondissements éliront donc un seul ou une seule maire, et toutes les démarches aujourd'hui réalisées dans les quatre mairies d'arrondissement (actes d'état civil, formalités de mariage, inscriptions sur les listes électorales, inscriptions en crèche et à l'école, etc.) seront assurées par la nouvelle mairie de secteur, au sein d'un cadre rénové et modernisé.

Pour autant, les arrondissements ne seront pas supprimés. Les codes postaux resteront inchangés, vous continuerez à habiter le 4^e arrondissement !

Du 8 au 14 octobre dernier, vous avez été consultés, ainsi que les autres citoyens des arrondissements du centre, pour choisir le nom de cette nouvelle mairie de secteur, et en décider le lieu. Avec 50,49 % des suffrages exprimés, c'est la Mairie du 3^e que les électeurs du centre ont choisie pour abriter la future mairie de secteur, qui s'appellera donc « Paris Centre ».

Nous sommes naturellement très attachés à notre belle mairie, et je comprends que certains d'entre vous puissent ressentir de la déception face à ce résultat, d'autant que votre mobilisation a été la plus forte malgré un corps électoral moins nombreux, et que le résultat en faveur de la Mairie du 3^e s'est joué à peu de voix.

Mais la Mairie du 4^e arrondissement ne va pas disparaître.

D'abord parce que d'ici à 2020, rien ne change et la mairie du 4^e restera la vôtre. Elle continue d'évoluer pour mieux vous servir au quotidien, et accueillir les projets et les initiatives qui vous sont chers.

Ensuite, et surtout, parce qu'en 2020, notre mairie, comme celles du 1^{er} et du 2^e arrondissements, restera un lieu de service public et de service au public, pour les Parisiennes et les Parisiens. Les trois bâtiments formeront ce que j'aime décrire comme une véritable *constellation* de nouveaux services publics autour de la future mairie centrale, pour constituer une « *mairie puissance 4* ».

Afin d'imaginer les services qui investiront les bâtiments de ces trois mairies « libérées » en 2020, une consultation citoyenne a d'ailleurs été lancée, à mon initiative. Elle éclairera la majorité issue des urnes en avril 2020, à qui il appartiendra en dernier ressort de décider de l'aménagement de chacune des mairies. Mais c'est d'abord à vous qu'il revient de vous exprimer sur le sujet, jusqu'au 31 janvier 2019. Je vous encourage vivement à le faire sur le site idee.paris.fr.

Solidarité, innovation, culture, développement économique, sport, jeunesse... Ce ne sont pas les thématiques qui manquent pour préparer l'avenir ensemble, au service des enjeux qui se dessinent à l'échelle du centre dans les prochaines années.

D'ores et déjà, la Mairie du 4^e se transforme pour proposer, à côté de ses missions centrales, d'autres services qui préfigurent ce que le bâtiment pourrait abriter après 2020.

Je pense notamment, pour cette fin d'année, à l'accueil des sans-abris. Depuis mon élection, il y a moins d'un an, j'ai souhaité encore davantage mettre l'accent sur la solidarité. Dès cet été, nous avons préparé l'hiver, en effectuant des travaux qui permettront d'avoir 60 % de surface supplémentaire pour accueillir davantage de sans-abris, dans de meilleures conditions. Cet hiver, les femmes sans-abri que nous accueillerons disposeront ainsi d'un espace protégé.

Début décembre, notre mairie accueillera le laboratoire d'innovation publique de la Ville. Ce dernier sera situé au sein de l'ancien tribunal d'instance désormais implanté à la cité judiciaire de Paris, dans le 17^e arrondissement. Je suis très heureux que ce soit dans notre mairie que s'installe ce nouveau dispositif qui a pour objectif d'améliorer nos politiques publiques par des méthodes créatives et collaboratives, en associant à la fois Parisiennes, Parisiens, et agents de la collectivité. Nous pourrions ainsi être les premiers acteurs de l'amélioration de services que nous utilisons et proposons au public au quotidien, ce dont je suis très fier.

J'ai mis toute mon énergie à ce que la bibliothèque Arthur Rimbaud reste logée dans le bâtiment de la Mairie au-delà de 2020. Seule bibliothèque de prêt de l'arrondissement, elle pourrait susciter d'autres initiatives artistiques et donner à ce beau bâtiment une vocation culturelle qui assurerait son rayonnement.

Le Pôle Citoyens, que beaucoup d'entre vous connaissent et fréquentent assidûment, facilite et coordonne les initiatives citoyennes conçues par et pour les habitants de l'arrondissement. Lieu de rencontre, de partage de compétences, de solidarité et de création de lien social, c'est une invention du 4^e qui aura vocation à se développer davantage encore, et pourquoi pas à préfigurer un grand pôle dédié à la participation citoyenne et à la démocratie de proximité.

Ce sont là autant de pistes possibles pour imaginer collectivement le futur et participer ensemble à l'élaboration des services publics municipaux de demain. La mairie du 4^e arrondissement a un long avenir devant elle.

A l'approche de la fin d'année, je vous adresse mes pensées et mes souhaits les plus chaleureux pour de très belles fêtes.



Ariel Weil

Maire du 4^e arrondissement de Paris
Mayor of the 4th district of Paris

